

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

SERVICE ENFANCE JEUNESSE  
BUDGET ANNEXE  
COMPTE DE GESTION 2024

N° : D - 2025 - 04 - 09 - 02a

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL  
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 15 AVRIL 2025

ID: 034-213401359-20250409-D2025\_04\_09\_02A-BF

**SEANCE DU 9 AVRIL 2025**

**Présents :** Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

**Procurations :** M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, Mme Mylène NAUDIN à Mme Agnès TOMASO, Mme Marie CHOLLET à Mme Françoise CRASSOUS.

**Absents :** M. Jean-Philippe GARCIA, M. Julien PUJOL et M. Olivier MONROS.

**Secrétaire de séance :** M. René COUSIN

**Début de séance :** 18h30

Monsieur Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des présents + 3 procurations, le compte de gestion du Service Enfance Jeunesse réalisé par Monsieur le Trésorier municipal pour l'exercice 2024 en accord avec le compte administratif 2024.

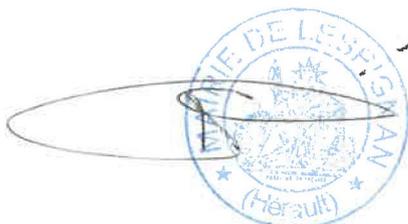
Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Secrétaire,

Le Maire,

Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault, le 10 Avr. 2025  
Et publication ou notification  
Du 15 AVR. 2025  
Le Maire :



René COUSIN



Jean-François GUIBBERT